ufoval
04.50.52.30.00
ufoval@fol74.org
ufoval.fol74.org

vacances POUR TOUS

10-14 ANS

PRINTEMPS 2027

CAP'AVENTURES

LES ISSAMBRES

6 jours

Prépare-toi à vivre des aventures inoubliables au cœur de la magnifique Côte d'Azur ! Au programme : une sortie en kayak sur des eaux cristallines, une session de Via Cordata pour faire le plein d'adrénaline sur les parois rocheuses, et une superbe excursion en bateau dans les célèbres calanques. Tu auras aussi le choix pour une journée entre visites fascinantes et balade à vélo au milieu de paysages à couper le souffle. Entre détente, fun et sensations fortes, une semaine extraordinaire t'attend pour te créer des souvenirs mémorables !

Référence : 074 022 001
Dernière mise à jour : 08/10/2026

DÉPART & RETOUR

RENDEZ-VOUS SUR PLACE

DÉBUT DE SÉJOUR | À **16H**

FIN DE SÉJOUR | À **9H**

Votre enfant est inscrit en « rendez-vous sur place » :
vous le conduisez directement au centre de vacances et vous venez le chercher à la fin de sa colo.

Adresse
Centre “Les Myrtes”
Corniche Romaine 83380 LES ISSAMBRES

Contact
Téléphone : 04.94.96.92.30

REPAS

Premier repas servi : dîner
Dernier repas servi : petit-déjeuner + repas pique-nique en fonction de l’heure du retour

TRANSPORTS

Transport en train et/ou en car

Le voyage a lieu en train et/ou en car. Une partie du voyage peut également se dérouler en minibus ou en véhicule UFOVAL selon l’effectif.
Selon l’heure de départ, vous devrez prévoir un pique-nique pour l’aller. Ceci sera précisé sur la convocation.
L’organisateur peut être amené à modifier les conditions du transport pour des raisons indépendantes de son fait. Aucune modification des conditions de transport ne pourra entraîner une quelconque indemnisation de la part de l’organisateur à quelque titre que ce soit.

LE CENTRE DE VACANCES

Les enfants trouvent le calme d'une villa entourée de bougainvilliers, avec le chant des cigales et vue sur la mer. La proximité de la plage, du port et du village de San Peire permet de pratiquer facilement les activités à pied.

Le centre de vacances des Myrtes est constitué de deux bâtiments dans un parc ombragé de 1 ha, avec un terrain multisports, une aire de jeux et un minigolf. Il dispose d'une capacité d'accueil de 80 enfants.

Les enfants sont logés dans des chambres spacieuses et confortables de 6 à 8 lits par tranche d'âge, avec les sanitaires à proximité. Ils ont à disposition des salles d'activités avec des jeux adaptés à tout âge, une salle à manger de plein air abritée et une piscine extérieure de 8 m x 12 m.

Le centre dispose également d'une infirmerie et d'une lingerie.

Effectif du groupe : 25 participants

Capacité d'accueil du centre de vacances : 80 participants

LA RÉGION

Entre St Raphaël et St Tropez, le centre est implanté dans le petit village des Issambres, partie maritime de Roquebrune-sur-Argens, au pied du massif des Maures. Il est entouré d'un jardin aux essences méridionales où s'épanouissent palmiers, orangers et citronniers. Cet environnement idyllique combine la douceur du climat azuréen et la proximité immédiate de plages de sable fin et de criques sauvages. Avec sa piscine extérieure et sa vue panoramique sur la mer, c'est un véritable petit paradis, parfait pour s'initier aux joies du milieu marin, de la voile et de l'exploration des calanques !

LES ACTIVITÉS

6 jours
SENSATIONS

- **1 séance kayak**

Le kayak en mer offre une expérience unique de découverte, alliant sport et nature. Pagayer sur l'eau permet de profiter du paysage côtier tout en explorant les criques, les plages isolées et les falaises de l'Esterel. C'est une activité accessible à tous, idéale pour se ressourcer et vivre des moments de calme ou d'aventure.

***Pass'nautique obligatoire**

- **Via cordata**

Entre via ferrata et escalade, la via cordata au Dramont est un moyen original de prendre de la hauteur sur le magnifique massif de l'Esterel. Reliés en permanence à une ligne de vie, les jeunes progressent grâce à des passages d'escalade faciles et des traversées. L'activité est encadrée par des moniteurs Brevet d'Etat.

- **1 sortie bateau**

Partez à la découverte de Saint-Raphaël d'une manière inédite : depuis la mer ! Lors de cette balade commentée d'1h15, vous explorerez les magnifiques falaises de l'Esterel et le littoral préservé.

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

Baignades en piscine ou à la mer

Veillées à thème

Balade à vélo

Grands jeux

Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant, document spécifique non fournis par la famille…

LE PROJET ÉDUCATIF

Fruit du travail de professionnels des vacances et spécialistes de l'enfance, notre projet éducatif reflète notre ADN et les valeurs que nous véhiculons.
Il permet d'avoir un cadre qui associe à la fois pédagogie et divertissement.

NOS ENGAGEMENTS

DES ENFANTS ÉPANOUIS

Avec Vacances pour tous, plus on est différents, plus on rit ! On peut ainsi se révéler individuellement et s'épanouir collectivement dans le respect de l'autre. La diversité, la mixité, l'égalité garçons-filles sont les piliers de notre identité.

DES COLOS INCLUSIVES

Nous favorisons l'inclusion des enfants en situation de handicap et la mixité sociale, avec un accompagnement adapté et des activités aménagées.
Nos séjours sont proposés à un prix juste, accessibles au plus grand nombre, sans compromis sur la qualité.

UNE APPROCHE ÉCO-RESPONSABLE

Nous privilégions autant que possible les ressources locales, qu'elles soient alimentaires ou professionnelles, afin de soutenir l'économie de proximité. Dans une démarche de transition écologique, nous mettons en place des critères d'écolabellisation intégrant des actions concrètes sur la gestion de l'eau, la réduction des déchets et le recours à une alimentation biologique.
Par ailleurs, les travaux d'amélioration menés progressivement contribuent à la réduction de notre empreinte carbone.

UFOVAL / FOL 74, réseau de la Ligue de l'enseignement – Vacances pour tous
Agréée DJEPVA par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative inscrite au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours
Certification d'Immatriculation Atout France (Article R. 211-21 du code du tourisme) : IM 075 100 379-Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n° 06.07.04
Association reconnue d'utilité publique par décret du 31 mai 1930
Séjour déclaré auprès des services de l'État – Éducation nationale, et spécifiquement auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES)

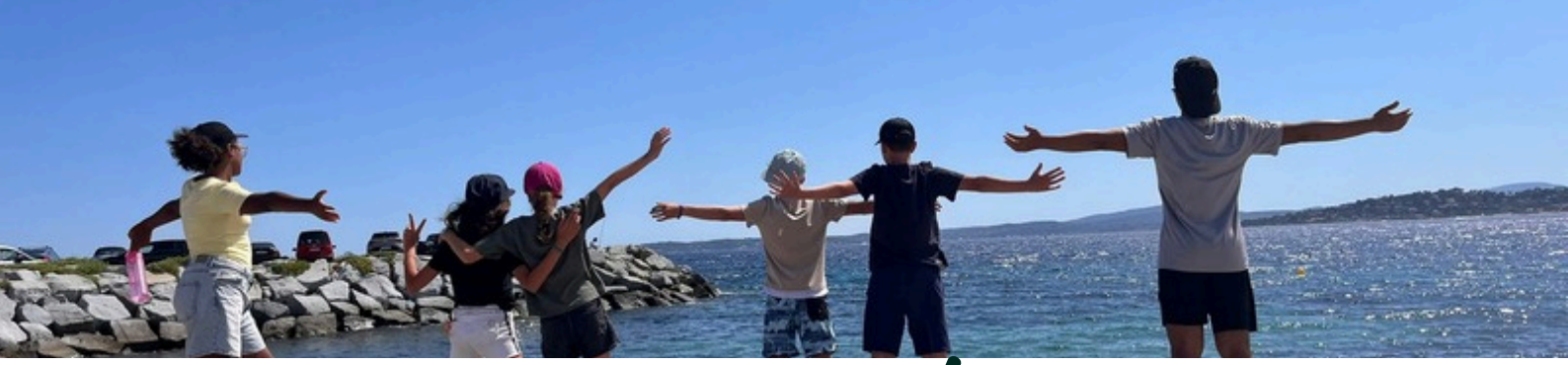

LA VIE EN COLLECTIVITÉ CHEZ NOUS

ÉQUIPE D'ENCADREMENT

Un directeur et un animateur pour 12 enfants en moyenne.Les animateurs, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de veiller à la sécurité affective et physique des enfants dont ils ont la charge. L'équipe du centre comprend également du personnel technique (entretien, cuisine…).

SANTÉ

Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours. Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et l'équipe vous contacte après la consultation. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments. Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement.

RESTAURATION

Les repas, préparés par l'équipe de cuisine du centre, sont équilibrés, variés et pris à heures régulières.
C'est un temps éducatif, durant lequel les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout et mange suffisamment.
Un menu de substitution peut être proposé pour les enfants ayant des convictions religieuses ou philosophiques.

LAVAGE DU LINGE

Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs.
Afin d'éviter les pertes, merci de marquer les vêtements au nom de votre enfant.
Pour les séjours de 7 jours, le linge n'est pas lavé sauf en cas d'accident.

IMPORTANT !

Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait etre prise à son encontre, frais de retour à votre charge. Tout retour à domicile, hors décision médicale sera à votre charge, sans remboursement des jours non consommés. Toute consommation, détention ou incitation à l'usage de cigarettes, cigarettes électroniques ou tout autre produit assimilé est strictement interdite.

LA VIE EN COLLECTIVITÉ CHEZ NOUS

CONTACT AVEC LES ENFANTS

Un accès au blog **www.regardemonsejour.com** sera donné sur la convocation de départ. L'équipe du centre fera le maximum pour mettre à jour ce blog le plus souvent possible.
Ne soyez pas trop déçus si les nouvelles sont irrégulières ; c'est souvent le signe de vacances riches et actives pour vos enfants.
En cas d'urgence (pour des causes graves et réelles) vous pouvez joindre la direction des séjours au numéro fixe du centre.

RÈGLES DE VIE EN COLLECTIVITÉ

À travers les activités proposées, les animateurs encourageront chaque enfant à développer : la prise de responsabilités, l'autonomie adaptée à ses capacités, le plaisir, ainsi que la découverte du milieu naturel et des traditions locales. Ils veilleront à organiser la vie quotidienne de manière à respecter les besoins individuels de chaque enfant : sommeil, alimentation et hygiène.

• La vie collective sera structurée pour respecter les rythmes et besoins spécifiques de chaque enfant.

• Les moments de lever, petit-déjeuner et coucher seront adaptés à chaque enfant de manière individualisée.

• Le lavage du linge n'étant pas prévu, nous vous demandons de bien veiller à fournir le nécessaire et à ne pas oublier des tenues chaudes et adaptées aux activités neige.

• Un assistant sanitaire diplômé assure le suivi de la santé de tous les participants, en collaboration avec le médecin référent du centre. Il est essentiel de veiller à ce que le dossier d'inscription soit complet, en particulier la section « renseignements médicaux », et que le certificat médical soit fourni, compte tenu de la pratique d'activités sportives.

• Concernant les moments de la vie quotidienne — lever, toilette, repas, courrier, argent de poche, linge — un adulte sera responsable d'un petit groupe de 8 à 10 enfants tout au long du séjour, afin de créer un environnement sécurisant et de permettre à chaque enfant de conserver ses repères. Cela est particulièrement crucial pour les plus jeunes, qui ont besoin de se sentir en sécurité.

UNE JOURNÉE TYPE

LE MATIN

Après un réveil en douceur et un bon petit déjeuner, une belle journée s'annonce. En attendant que tous les copains soient réveillés, des jeux calmes sont proposés par les animateurs.
Pour la toilette, les animateurs s'assurent que tous les enfants prennent leur douche et se brossent les dents.
La propreté, c'est important !

LES ACTIVITÉS

Le matin
Une fois la toilette effectuée, place aux premières activités de la journée : surf, paddle, équitation, danse, escalade, course d'orientation…
L'après-midi
En début d'après-midi, des temps calmes sont mis en place, adaptés à l'âge des participants (sieste pour les tout-petits, lecture , jeux , ping-pong).
Et c'est reparti pour les activités ! Sportives , artistiques ou culturelles, il y'en a pour tous les gouts.
On se dépense et on s'amuse avant la pause gouter.
Tout au long du séjour, les jeunes peuvent s'exprimer et etre force de proposition.

LE TEMPS DES REPAS

Composés de plats variés et équilibrés préparés avec soin, les repas ont lieu en présence des animateurs qui veillent à leur bon déroulement.
Du petit déjeuner au dîner, l'assiette a du goût !

LA FIN DE JOURNÉE

Après une belle journée avec les copains et le repas du soir, les veillées sont adaptés à l'age et à l'énergie des enfants.
Les plus grands pourront participer à des activités pendant que les plus petits profiteront de moments de détente et de repos. Nous veillons à ce que le temps de sommeil nécessaire à chaque enfant soit respecté.
Et bien sur, on n'oublie pas la toilette du soir !

PRÉPARER VOTRE SÉJOUR

Linge

Tout le linge doit être marqué au nom de l'enfant (marqueur indélébile ou bande cousue). Merci d'éviter les vêtements de valeur.

Téléphone

Des créneaux horaires sont prévus pour permettre aux enfants de téléphoner à leur famille. Les téléphones portables, récupérés en début de séjour afin d'éviter les casses, vols et perturbations de la vie collective.

Santé

N'oubliez pas de nous communiquer toutes recommandations utiles. L'assistance sanitaire est en contact avec les services médicaux locaux.

Argent de poche

La perte d'argent liquide amené par l'enfant n'est pas garantie par l'assurance. Une petite somme (5 à 10 €) est largement suffisante. Un système de banque est proposé aux enfants pour éviter toute perte.

Objets de valeur

Il est déconseillé de prévoir des vêtements et objets de valeur.
Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès son constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.
Ils seront sous la responsabilité de votre enfant s'il décidait toutefois de l'emmener. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de dégradation, de perte ou de vol.

Coutumes alimentaires

Elles sont respectées dans le cadre du principe de laïcité en centre de vacances. Des précautions spécifiques sont mises en place pour les allergies alimentaires, qui doivent être signalées avant le séjour.

ASSURANCE VOYAGE

Dans le cadre des garanties souscrites à leur profit par AXA FRANCE, tous les participants à un voyage ou à un séjour proposé par Vacances pour tous bénéficient gratuitement des garanties principales suivantes :

A. Responsabilité civile (dommages causés aux tiers) :
- dommages corporels : 20 000 000 €
- dont dommages matériels et immatériels en résultant : 5 000 000 € ;

B. Défense et recours :
20 000 € par litige.

C. Individuelle accident corporel :
- frais de soins (en complément de tout autre organisme) : 8 000 € ;
- invalidité permanente, sur la tranche des IPP de :
- 7 % à 65 % : 46 000 € (pourcentage d'indemnisation égal au taux d'invalidité)
- 65 à 100 % : 46 000 € (le montant prévu ci-dessus est entièrement versé)
- capital-décès (décès par accident) : 15 500 €.

D. Responsabilité civile, assistance, rapatriement
Une attestation d'assurance responsabilité civile devra être fournie impérativement lors de l'inscription.
En cas d'accident, de maladie, d'hospitalisation, de rapatriement ou de tout autre événement nécessitant l'intervention de l'assureur, les frais engagés et les démarches auprès de l'organisme d'assurance relèvent exclusivement de l'adhérent ou de son représentant légal. L'association pourra prendre les mesures d'urgence nécessaires à la protection de l'enfant, mais n'a pas vocation à se substituer à l'assuré dans la déclaration du sinistre, l'ouverture du dossier d'assistance ou la mise en œuvre des garanties souscrites.
Si la responsabilité de l'enfant est engagée, l'organisateur exercera son recours en responsabilité à l'encontre du responsable légal du participant.

Attention ! Les assurances exposées ci-dessus sont présentées à titre purement indicatif. Seules les conditions générales et particulières des garanties procurées par AXA, et que chaque participant peut réclamer, ont valeur contractuelle et engagent les parties.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

- Fiche de renseignements sanitaires et médicaux + copie des vaccinations
- Attestation de responsabilité civile
- Attestation de sécurité sociale ou CMU
- Autorisation de droit à l'image
- Pass Nautique

DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

- PAI si allergie alimentaire
- Ordonnance lunettes /médicaments
- Les médicaments
- Fiche trousseau
- Fiche de renseignements si le jeune est en situation de trouble ou handicap

Documents à fournir à l'inscription

FICHE TROUSSEAU

Il est recommandé que le linge et les vêtements soient **marqués avec le nom et prénom de l'enfant**.
Ce que l'enfant porte le jour du départ est compris dans la liste. La fiche de trousseau doit être dans la valise.

À EMPORTER	FOURNI PAR LES PARENTS	RELEVÉ À L'ARRIVÉE	RELEVÉ AU DÉPART	OBSERVATIONS
6 T-shirts ou polos				
3 T-shirts manches longues				
7 Slips ou culottes				
7 Paires de chaussettes				
2 Pantalons + 1 survêtement				
2 Shorts				
2 Pulls ou sweat-shirts				
2 Pyjamas				
1 Coupe-vent / imperméable				
1 Casquette				
1 Maillot de bain				
1 Serviette + 1 Serviette plage				
Sandales plastiques / vieilles baskets				
Baskets				
Chaussons				
Lunettes de soleil				
Trousse de toilette complète				
Bonnet de bain				
Stick a lèvres				
Crème solaire				
Mouchoirs en papier				
Sac de linge sale				
Nécessaire courrier				

Pass Nautique

Attestation de réussite au test d'aisance aquatique préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques (canoë-kayak et disciplines associées, descente de canyon, ski nautique, nage en eaux vives, surf, glisse aérotractée nautique, voile) en Accueils Collectifs de Mineurs.

Suivant l'arrêté du 25 avril 2012 fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratiques de certaines activités physiques en ACM.

L'attestation peut être délivrée par une personne titulaire des diplômes suivants : Brevet National de Sécurité Aquatique (BNSSA), Diplôme d'Etat de maître-nageur sauveteur (DE de MNS), Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (BEESAN), Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de Sport des activités aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN), ou tout autre BEES ou BPJEPS des spécialités nautiques considérées.

Ce document atteste l'aptitude du mineur à : effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre sur 20 mètres, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant. Le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité.

Je soussigné(e) _____

Titulaire du diplôme : _____

Date de délivrance du diplôme : _____

Certifie que l'enfant : _____

Né(e) le _____ /_____ /_____

A passé avec succès les épreuves demandées.

Fait à _____ le _____

Cachet et signature :